

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DANS LA MITIS

L'ÉOLIEN AU CŒUR DU GRAND CHANGEMENT

Marcel Moreau et Bruno Paradis
MRC de La Mitis
2022-06-17



PLAN DE PRÉSENTATION

1 - La MRC d'hier à aujourd'hui

2 – La filière éolienne (transition énergétique)

LE QUÉBEC





LE BAS-SAINT-LAURENT





MRC de La Mitis

- La municipalité régionale de comté(MRC) de La Mitis, créée avec la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, fête ses 40 ans d'existence en 2022
- Les MRC ont été mise sur pied pour s'occuper principalement d'aménagement du territoire



MRC de La Mitis, suite

- Un territoire géographique devant être autonome
 - Santé, éducation, services de proximité etc.
- Une population de 18 179 habitants avec 16 municipalités
- Plus petite municipalité 212 habitants et la plus grande 6 312
- Territoire habité de 1 100 Km², 19 hab. au Km²



MRC de La Mitis, suite

- La fin des années 90 marque le début de grands changements au niveau des MRC avec des pouvoirs et des responsabilités accrues transmis par le gouvernement. On commence à voir et à croire à l'importance des MRC pour le développement des petites municipalités et assurer à celles-ci la capacité de faire face à leurs responsabilités qui sont de plus en plus grande.
- Les MRC deviennent de véritables coopératives de services pour les municipalités. Les MRC veulent plus de pouvoir d'intervention sur leur territoire.



MRC de La Mitis, suite

- En 2002, le gouvernement du Québec adopte la politique nationale de la ruralité qui vise à soutenir le développement des milieux ruraux comme le nôtre. Mais encore là, les sommes d'argent transmises par le gouvernement sont insuffisantes afin de permettre un réel développement.



MRC de La Mitis, suite

- **Enfin**, en 2015, la MRC s'est vue placée au cœur d'une nouvelle gouvernance municipale en matière de développement local et régional, notamment par l'octroi de pouvoir accru pour favoriser le développement économique (CRÉ devient CRD)
- Des sommes d'argent sont octroyés aux MRC
 - Fonds de développement des territoires
 - Fonds régions et ruralité
- Ces sommes sont nettement insuffisantes pour revitaliser les municipalités. Mais comment va-t-on s'en sortir?

LA FILIÈRE ÉOLIENNE, ENFIN

- 2003, début de la transition énergétique avec le lancement par Hydro-Québec d'un appel d'offres éolien de 1000 MW.
- À ce moment, une forte pression est faite sur le gouvernement afin que le monde municipal soit partenaire du développement éolien.
- En juin 2006, l'Assemblée nationale a adopté des modifications à la Loi sur les compétences municipales afin de permettre aux municipalités de bénéficier de toute la marge de manœuvre nécessaire pour participer à des projets de production d'énergie éolienne

L'ÉOLIEN, VÉRITABLE MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT

- Le gouvernement lance en 2009 un appel d'offres dont un bloc de 250 MW réservés aux régions (c'est-à-dire les MRC). Pour chaque projet, la limite est fixée à 25 MW
- LES ENJEUX POUR LA MRC:
 - déterminer les préoccupations économiques, sociales et environnementales de la mise en place d'un tel projet
- La MRC de La Mitis participe à cet appel d'offres avec un partenaire privé et son projet est retenu.

L'APPROCHE RETENUE

- Profiter de façon maximale des retombées économiques associées au développement éolien sur son territoire et ce, dans une perspective de développement durable
- Occupation dynamique du territoire, veut dire aussi occupation intelligente du territoire. Le développement doit se faire de façon cohérent et acceptable pour tous
- Générer des revenus suffisants (redevances et marge bénéficiaire) par le biais du parc éolien afin de créer un fonds de développement à l'échelle du territoire, gérer par la MRC et permettant de:
 - *Mettre en œuvre ou supporter des initiatives communautaires, économiques et environnementales pour l'ensemble des municipalités selon un plan de développement stratégique;*
 - Voir à ce que chaque municipalité puisse obtenir les outils financiers pour assurer leur plein développement

ON PASSE ALORS D'UN RÊVE À LA RÉALITÉ !



L'ÉOLIEN, VÉRITABLE MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT

- Projet de 12 éoliennes de 2.05 MW
- Coût de 55 millions dont 17 en provenance de la MRC (30 %)
- Mise en service octobre 2014
- revenus nets d'environ 1,7 millions par année pour la MRC, et ce, pendant 20 ans, répartis de la façon suivante:
 - 78 % en retour direct aux municipalités
 - 150 000 \$ annuellement dans un fonds de développement municipal
 - 250 000 \$ annuellement dans un fonds de développement régional (MRC)

UN LEVIER FINANCIER POUR DE MULTIPLES PROJETS



L'UNION FAIT LA FORCE

- L'alliance de L'Est du Québec est mise en place
- 8 MRC du Bas-Saint-Laurent et 5 MRC de la Gaspésie ainsi que la communauté des Iles-de-la-Madeleine s'unissent pour présenter des projets éoliens dans le cadre de nouveaux appels d'offres. C'est 300 000 habitants de régions rurales.
- Éviter la concurrence entre les régions administratives et les MRC
- Depuis ce temps, 2 nouveaux projets réalisés avec des retombées de 900 000 \$ annuellement pendant 25 ans par MRC
 - 700 000 \$ redistribué aux municipalités
 - 200 000 \$ fonds de développement régional(MRC)



DES SERVICES ACCRUS DE LA MRC

- La MRC devient un écosystème complet de développement et peut se permettre d'innover à bien des points de vue:
 - Politique de développement culturel
 - Politique jeunesse
 - Politique municipalités amies des aînés
 - Politique en attractivité et immigration
 - Transport collectif et adapté
 - Plan de développement de la zone agricole
 - Fonds de développement



L'AVENIR

- L'énergie renouvelable représente la solution économique et environnementale convoitée
- La filière éolienne représente l'outil régional ayant le plus grand levier pour notre économie
- L'évolution des milieux d'accueils incite à la participation des milieux dans tout projet installé sur son territoire

L'AVENIR

- La transition énergétique avec la filière éolienne permet de croire à une réelle capacité de prise en charge par le milieu par le biais des revenus autonomes et ainsi soutenir des projets de développement et par le fait même, augmenter la vitalité de nos territoires



POLITIQUEMENT PARLANT

BRUNO, À TOI LA PAROLE



MRC de
La MITIS

VOTRE ANCRAGE POUR L'AVENIR